

Conseil de Laboratoire de l'IREMAM

19 juin 2018, salle 8, 9h30

Suivi de l'Assemblée générale (11h30)

COMPOSITION

PRÉSENTS :

- Mohamed BAKHOUCHE
- Myriam CATUSSE
- Kamel CHACHOUA
- Bérengère CLEMENT
- Laurence DUFRESNE-AUBERTIN
- Aurélia DUSSERRE
- Didier GUIGNARD
- Juliette HONVAULT
- Richard JACQUEMOND
- Isabelle LENOIR (invitée)
- Véronique LITAUDON
- Julien LOISEAU
- Catherine MILLER
- Cédric PARIZOT
- Thomas PIERRET
- Camille RHONE-QUER
- François SIINO (invité)
- Neila THOUAIBIA
- Nadjat ZOUGGAR

EXCUSÉS :

- Vincent GEISSER
- Homa LESSAN-PEZECHKI-SANII
- Christelle VAYSSIERE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS :

- Bérengère CLEMENT et Myriam CATUSSE

Conseil de laboratoire

Ordre du jour :

1. **Mouvements de personnel.**
2. **Point sur l'exécution du budget 2018.**
3. **Communication.**
4. **Organisation interne du laboratoire.**
5. **Convention CNRS/DREM.**

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SUR LES MONDES ARABES ET MUSULMANS

Unité Mixte de Recherche 7310 (CNRS - Université d'Aix-Marseille)

معهد الدراسات حول العالم العربي والإسلامي

1. Mouvements de personnel

R. Jacquemond présente Isabelle Lenoir, nouvelle gestionnaire de l'IREMAM, qui a pris ses fonctions au 1^{er} avril 2018 ; elle a pu collaborer avec Christine Miretti, avant que le contrat de celle-ci ne se termine au 30/06/2018 ; nous espérons que Christine reviendra en septembre (une nouvelle forme de statut est à l'étude).

- **Départs à la retraite** : Salem Chaker, professeur des Universités et Michel Nieto, ingénieur de recherche, partent à la retraite cet été. Le pot de départ aura lieu le 5 juillet à 18h, à la cafétéria de la MMSH.

- Recrutements/Renouvellements/Retours :

- Nicolas Michel réintègre l'IREMAM en septembre, au terme de son détachement à l'IFAO.
- Amélie Chekroun, actuelle post-doc ERC HornEast, a été recrutée CR au CNRS (section 33, histoire) et devrait être affectée en septembre à l'IREMAM.
- Sbeih Sbeih (post-doc. LabexMed) devrait être renouvelé dans le cadre des dernières promotions du Labex (*renouvellement confirmé le 21/6*).
- Jairo Guerro Parado, qui était ATER au DEMO en 2016-2018, a été élu MCF en langue et culture arabes contemporaines.
- L'ERC HornEast va accueillir deux nouveaux post-doc : Deresse Woldetsadik (historien) arrivé fin juin 2018, et Damien Labadie (philologue) en septembre.
- Dans le cadre de la dernière campagne de recrutement de postdocs du LabexMed, 3 candidats sur les 11 auditionnés ont demandé un rattachement à l'IREMAM. Un seul a été retenu : Taher Labadi, économiste (double rattachement IREMAM-LEST).
- (*Information complémentaire : Zoé Carle a été recrutée sur le contrat post-doc LabexMed-Mucem ; elle sera rattachée à l'IREMAM et au CNE*).

2. Point sur l'exécution du budget 2018.

R. Jacquemond et I. Lenoir font le point sur la situation financière : situation préoccupante mais maîtrisée.

- La clôture de l'exercice de l'ERC WAFAW n'est toujours pas terminée. Restent des dépenses non éligibles à hauteur de 8 500 € environ qui risquent d'être à la charge du laboratoire.

- On attend toujours le résultat du « Bonus performance » d'AMU : 10 % de la subvention AMU publications de l'AMU (3 000€) viendra en partie compenser cela ; il faudra sans doute revoir certaines lignes à la baisse. Nous avons eu confirmation de ce bonus le 2 juillet.

- A deux semaines de la mi année, 45 % des dépenses ont été engagées : on est à peu de chose près dans les clous. S'agissant des budgets des trois pôles, on constate des écarts entre les moyens demandés (missions, etc.) et les dépenses, certaines demandes n'étant pas suivies d'effet. Les responsables de pôle doivent être vigilants sur ce point.

3. Communication.

- **Site Internet** : La décision actée en janvier de publier une version arabe du site internet est remise à plus tard, car le projet d'un nouveau site web est à l'étude pour l'an prochain.

- **Page Facebook** : Pour l'instant, ses 3 éditeurs sont R. Jacquemond, C. Parizot et M.-P. Oulié. C. Parizot suggère que tous les titulaires en soient éditeurs pour en accroître la visibilité et le dynamisme. Cette page ne doit servir qu'à publier des informations professionnelles liées à nos activités d'enseignement et de recherche ; rédiger un chapeau de 2 lignes comportant les éléments clés du post.

La question des commentaires sur Facebook donne lieu à une discussion sur nos contributions en tant que chercheurs aux débats publics. Cette question récurrente est posée par les interventions publiques de chercheurs qui se présentent comme chercheurs associés à l'IREMAM. Des exemples récents posent à nouveau la question de ce statut de chercheur associé qui doit être davantage encadré afin de mieux contrôler l'usage qui est fait du nom du laboratoire.

4. Organisation interne du laboratoire

Suite à la discussion lancée par K. Chachoua lors du CL de janvier, une discussion par voie de mails s'est engagée sur la constitution d'un Conseil scientifique. D'autre part, les chercheurs CNRS du Labo, et, par ailleurs les membres du pôle histoire se sont concertés au sujet de l'opportunité de créer une instance dédiée aux discussions et délibérations relatives à la politique scientifique du labo. Plusieurs propositions ont été avancées et débattues :

- Réunir plus souvent le CL, pour avoir le temps d'en consacrer certaines spécifiquement aux questions de politiques scientifiques : passer de 4 à 6 réunions du CL.
- Plutôt que constituer un Conseil scientifique *ad hoc*, élargir les séances consacrées à la politique scientifique du labo (l'une en septembre et l'autre au début du printemps, adossée dans la mesure du possible à la « journée IREMAM ») à l'ensemble du labo : en faire des AG à part entière.
- Etablir un calendrier annuel des réunions du CL (des lundis).
- Ouvrir la possibilité pour l'ensemble du personnel IREMAM d'assister aux séances du CL, comme auditeur (sur le modèle des conseils municipaux).

C. Miller soulève la question de la légitimité des votes au sein du CL et de l'AG. Il s'agit de deux instances distinctes, et il faut articuler leurs domaines de compétence.

R. Jacquemond reprend à son compte les remarques faites au CL de janvier par C. Miller : avec l'évolution des modes de financement de la recherche, le laboratoire n'est plus qu'un partenaire parmi d'autres de la plupart des projets qu'il soutient et dans ces conditions il est illusoire de penser qu'une instance interne puisse avoir un rôle décisionnaire autonome. En revanche, il fait le constat, au terme de ses six premiers mois d'exercice, de la nécessité de travailler de manière collégiale sur de nombreux dossiers engageant une expertise scientifique du laboratoire (candidatures chercheurs, post-doctorant, doctoraux, publications, colloques, etc.).

Il propose de formaliser cela en créant un « bureau » du type de ceux qui existent dans d'autres instances de l'université (école doctorale, UFR, etc.), structure souple d'accompagnement de la mise en œuvre au quotidien de la politique scientifique du labo et d'appui à la direction, qui serait formée de 4 à 6 personnes (Directeur et directeur adjoint, responsables de pôles) et pourrait faire appel ponctuellement à d'autres chercheurs, EC ou ITA en fonction des sujets à traiter.

Enfin il reprend la suggestion de réunir plus souvent le CL : on pourrait avoir 4 réunions annuelles du CL auxquelles l'on rajouterait 2 « CL élargis » sous forme d'Assemblées générales consacrées aux questions de politiques scientifiques du Laboratoire, qui se réuniraient une fois à l'automne, et une autre au printemps.

Le CL convient de mettre en place cette nouvelle organisation interne pour la rentrée de septembre, de sorte qu'elle puisse être validée par la première AG nouvelle formule qui se réunira à l'automne.

5. Convention CNRS/DREM.

L'annonce sur le site du CNRS de la signature d'une convention entre le CNRS et la Direction du renseignement militaire a suscité de très nombreuses réactions, y compris au sein de la MMSH. Le CL propose que cette question soit discutée dans le cadre de l'AG, avec l'ensemble des membres du laboratoire, pour adresser une motion officielle et formelle à la direction du CNRS.

Le CL souhaite mettre en avant les questions déontologiques que pose la signature de cette convention dont nous n'avons d'ailleurs pas été informés du contenu précis. Il souligne les effets de fragilisation de nos partenariats internationaux que cela entraîne ; mais encore les difficultés, voire mise en danger, que cet accord génère pour notre personnel sur certains terrains.

Assemblée générale

Après que la direction a informé l'AG des principaux points évoqués en CL, un débat est ouvert sur la **Convention entre le CNRS et la Direction du renseignement militaire**. La plupart des interventions relèvent les dangers inhérents à cette politique : soumission croissante de la recherche aux impératifs « sécuritaires », effet désastreux de cette politique et de son affichage sur la légitimité et la crédibilité des chercheurs en poste ou en mission à l'étranger, en particulier sur nos terrains nord-africains et moyen-orientaux, etc.

L'Assemblée générale retient le principe d'une double réaction, publique d'une part, officielle et non publique de l'autre, à cette convention : à titre individuel, les membres du laboratoire peuvent signer, ès qualité, les pétitions qui dénoncent cette convention ; d'autre part, le directeur du laboratoire adressera une lettre officielle à notre hiérarchie au CNRS, où il fera état du désaccord et des préoccupations exprimés par l'ensemble des personnels de l'IREMAM au cours de cette AG. Un consensus se dégage également sur la nécessité d'exprimer notre désaccord sur le fond des problèmes posés par cette convention et non sur la publicité qui lui a été donnée sur le site Internet du CNRS, même si, de l'avis général, cette publicité est aussi maladroite que malvenue.

Levée de séance : 12h30